

# INTERPELLATION

**Auteur** Rosina In-Albon (suppl.), CSPO  
**Objet** Les élèves font-ils les frais du projet pilote «Mille feuilles»?  
**Date** 10.11.2015  
**Numéro** 3.0226

---

La nouvelle méthode de français « Mille feuilles » a été introduite dans quelques classes du primaire et du secondaire 1 à titre de projet pilote. En poursuivant leur formation, certains élèves rencontrent des problèmes avec cette matière, parce que cette méthode se concentre essentiellement sur l'expression et la compréhension orales et non plus sur l'écrit. Les élèves ont certes un bon niveau à l'oral, mais ils ont un déficit à l'écrit et en grammaire. Cela engendre pour les élèves de mauvaises notes et une baisse de motivation.

## **Conclusion**

- Qu'entreprend le département afin de remédier à cet état de fait ?
- Les méthodes d'apprentissage seront-elles adaptées en conséquence dans les classes supérieures ?
- Un concept est-il prévu pour encadrer les élèves après un projet pilote, tel que dans les classes supérieures ?